



UNITES D'INTERVENTION

ACCORD SUR LES UNITES D'INTERVENTION DO Sud Est:

Un marché de dupes !

Avril 2014

La direction et les organisations signataires de l'accord sur l'intervention assurent conjointement une campagne de communication bien orchestrée.

La direction orange du Sud Est rêvaient d'un dialogue social zen, de discussions dans une ambiance feutrée et sans heurt. Et bien c'est fait ! Seules la CFDT et FO pourront poursuivre les « négociations ».

La CFDT et FO, signataires de cet accord, s'attribuent les mérites des augmentations des promotions et des recrutements, mais qu'en est-il réellement ?

■ Les recrutements

De nombreux recrutements dans les unités d'intervention grâce aux organisations signataires ! Mais de qui se moque-t-on ?

Des personnels car la réalité est tout autre !

Notre Président Stéphane Richard, dans la presse, ne cesse de répéter que « la Direction orange assume la réduction des effectifs. D'ici 2020, il y aura 30000 départs en retraite sur un total de 95000 salariés Les effectifs devront forcément diminuer. Il s'agit d'une vraie transformation de l'entreprise qu'il va falloir accompagner. »

Il plaide pour une modernisation de l'organisation qui passera par la digitalisation au sein de l'entreprise.

Pour rappel, Orange recrutera 4000 salariés entre 2013 et 2015.

Qui se mobilise vraiment pour l'emploi auprès de notre Président ?

La CFE-CGC avec SUD et la CGT, exige le recrutement de 5000 salariés en CDI en 2014 et le remplacement en nombre les années suivantes. Sans cela le climat social va se dégrader et la qualité de services pour les clients en souffrir.

Mais rassurez-vous ! Sur la DOSE il paraîtrait que la direction lance un plan massif de recrutement sur les unités d'interventions : **50 recrutements sur les 3 UI** malgré les départs massifs prévus, **ce n'est ni plus ni moins que la tendance nationale !**



■ Promotions / Mesures Emploi Compétences / Primes exceptionnelles

En 2014, il est mis en place un budget de promotion ou Mesures Emploi Compétences (MEC) pour les non cadres et un budget cadres.

Le budget non cadre va servir pour l'essentiel aux promotions dites techniques ou

automatiques, c'est-à-dire les promotions liées à l'avantage monétaire donnant droit à 15 points d'indice, l'application des mesures pour les croisements d'échelle et promotions perdantes prévues dans l'accord salarial 2013, l'application des mesures pour les fonctionnaires 2.3 qui pourraient sous certaines conditions être promus en 3.2 à l'indice 674 (accord salarial 2014).

ACCORD SALARIAL	MESURES	MONTANT	ACCORD UI 2014
2013	Budget promo 2013	0,30%	
	Budget MEC 2013	0,15%	
2014	Budget promo 2014	0,25% cadres 0,35% non cadres	335 promotions + MEC dont au moins 100 promotions départ retraite fonctionnaires (AVMON)
	Budget MEC 2014	0,40% cadres 0,50% non cadres	

Les promotions ou MEC se traduisent par une augmentation salariale de 3% (seuil mini de

800€ bruts). On estime leur nombre en 2014 à environ 500 promotions et 800 MEC, donc 1300 salariés au mieux seront concernés par ces mesures.

L'effectif DOSE est d'environ 5000 salariés fin 2013.

L'effectif des trois UI est de 2600 salariés, donc représente 50% des effectifs.

Pour autant, seuls 12% des salariés seront concernés par ces mesures !!! Ce ne sont donc que des miettes !

De plus, un nombre important de promotions (estimées à plus de 100 sur les 3 UI) seront purement techniques car liées à l'AVMON ou seront données à des fonctionnaires partant en retraite fin 2014.

C'est donc une transformation des activités des personnels à moindre coût.

340 primes exceptionnelles : quel est le montant moyen ?

Aucun budget n'est fixé par la DOSE ! Faut-il comprendre alors que le nombre dit important de celles-ci se fera à budget constant ? Nul ne le sait...

La CFE-CGC revendique

- Des bases de négociations sérieuses entre la Direction Orange Sud Est et l'ensemble des Organisations Syndicales.
- De la clarté dans l'application des différentes mesures.
- Un accompagnement digne de ce nom pour les personnels qui seront acteurs de la transformation.

Vos correspondants CFE-CGC

Rémy GIRARDIN - 06 73 19 82 05
 Hélène GERMANI – 06 86 58 77 78
 Ghislain VILLET - 06 85 82 88 60
 Jean Raimond DAINESI - 06 76 12 59 33
 Anne MESTRE - 06 87 81 42 12
 Sandrine VENON – 06 70 80 01 45
 Jean François CLEMENT – 06 86 48 13 82
www.cfecgc-orange.org/annuaire-du-syndicat/

24h/24 et 7J/7 ligne SOS salariés

Activités Sociales et Culturelles des CE
www.lemeilleurdesce.com

Cadres et non cadres, plus d'infos sur : www.cfecgc-orange.org

Retrouvez la version électronique de ce tract avec les liens cliquables sur le site web de la CFE-CGC

www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications/

nos lettres :

- Comprendre & Agir
- Épargne & actionnariat salariés

pour vous abonner : info@cfecgc-orange.org

nos blogs :

- www.telecoms-media-pouvoir.net
- www.adeas-ftgroup.org